



Président :

Yves Martinet

Vice-Présidents :

Mathiam Mbengue

Daniel Reutenauer

Secrétaire :

Nathalie Wirth

Trésorier :

Emmanuelle Béguinot

La consommation de tabac reste en France la première cause de mortalité prématurée évitable avec environ 68 000 décès annuels.

Le pourcentage de fumeurs dans le Grand-Est (GE) est supérieur à celui de la moyenne nationale, puisqu'en 2024, 19,8 % des adultes de 18 à 75 ans du GE déclaraient être fumeurs quotidiens.

Suite à ce constat déjà ancien et à l'observation que le tabagisme n'est pas une fatalité car il est possible de lutter efficacement contre celui-ci, et après des échanges réguliers avec l'ARS GE, quelques experts de la lutte contre le tabac et du sevrage tabagique ont décidé de créer une association afin de contribuer à la coordination prospective des actions de lutte contre le tabac dans le GE, dont celles du CDMR 54, membre fondateur de GEST.

Grand Est Sans Tabac (GEST), association Loi 1901 hébergée au CHRU de Nancy, aura 10 ans en février 2027. Il s'agit d'une alliance dont l'action se développe en toute indépendance philosophique, confessionnelle, syndicale et politique et qui a pour objet de :

- Rassembler les associations, fédérations d'associations et personnes physiques qui mènent une politique de lutte contre le tabagisme et ses conséquences dans la région Grand-Est ;
- Constituer une force de plaidoyer pour porter les mesures fondées sur les preuves scientifiques et notamment celles de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT) ;
- Fédérer, renforcer et coordonner l'action de ses membres et les mobiliser à l'occasion d'événements particuliers.

GEST agit notamment pour :

- L'information de ses adhérents sur l'actualité des connaissances scientifiques sur le tabagisme et le contrôle du tabac ;
- L'information du public sur les conséquences du tabagisme et sur les mesures propres à le combattre ;
- La prévention de l'entrée en tabagisme ;
- La protection des non-fumeurs ;
- L'aide au sevrage tabagique ;
- La mobilisation des professionnels de santé, acteurs de proximité et de tous les responsables de l'application des lois qui protègent contre le tabagisme ;
- La participation à l'élaboration d'une politique de santé concernant la lutte contre le tabagisme en région Grand-Est, et être l'interlocuteur de l'ARS GE ;
- Le soutien à la veille juridique et à l'action judiciaire ;
- Le soutien aux adhérents de l'association.

Les activités de GEST :

A côté des activités liées au fonctionnement d'une association Loi 1901,

- GEST maintient régulièrement informés ses membres sur l'actualité des connaissances scientifiques sur le tabagisme et le contrôle du tabac et sur les manifestations telles que la journée mondiale de l'OMS contre le tabac le 31 mai et la manifestation Mois sans tabac en novembre ;
- GEST est représenté et échange régulièrement avec l'ARS GE sur la lutte contre le tabac dans le GE ;
- GEST est membre de Contre Feu/Alliance contre l'industrie du tabac et échange régulièrement sur la lutte contre le tabac en France ;
- GEST travaille très étroitement avec le Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) dont plusieurs membres ont contribué à la création de GEST ;
- GEST contribue à la promotion de la recherche en tabacologie dans le GE ;
- GEST a créé et promeut le dispositif Ville libre sans tabac ;
- Plusieurs membres de GEST sont à l'origine du projet de Formation Au Sevrage Tabagique (FAST).

Ville Libre Sans Tabac : sortir localement et collectivement du tabac

Ville Libre Sans Tabac (VLST) est une initiative qui place la santé, le bien-être et la qualité de vie de tous au cœur de la vie locale, que les habitants soient fumeurs ou non.



L'objectif est simple : offrir à chacun de vivre dans un environnement où la consommation de tabac n'est plus la norme, où l'espace public est libéré du tabac et où les fumeurs trouvent soutien et accompagnement pour arrêter de fumer.

Ce dispositif conduit à des actions visibles dans la ville : développement d'espaces sans tabac offrant aux enfants et aux administrés un cadre de vie plus agréable et les protégeant du tabagisme passif ; informations diffusées régulièrement sur les risques du tabac sanitaires, environnementaux souvent mal connus et les mesures concrètes pour lutter contre ce fléau ; encouragements systématiques à l'arrêt du tabac avec mobilisation des professionnels de santé de proximité. Enfin, la formation de la police municipale vise à faire respecter les interdits protecteurs dans ce domaine.

Ville Libre Sans Tabac, c'est une dynamique collective : mairie, associations de santé, établissements scolaires, commerces, clubs sportifs, institutions locales, professionnels de santé, etc., s'impliquent ensemble.

Cette initiative améliore la qualité de vie de tous. Moins de pollution, moins d'expositions à des substances toxiques liées au tabagisme passif, plus d'espaces conviviaux et une solidarité renforcée autour d'un objectif commun : protéger les générations présentes et futures, encourager l'arrêt et favoriser une ville plus saine, plus vivante, plus libre.

Les collectivités engagées aujourd'hui dans le Grand-Est sont nombreuses, par exemple, Joinville, la Communauté de communes du bassin de Joinville en Champagne, l'Agglomération de Porte de France-Thionville, Thionville, Basse-Ham, Yutz, Nancy, Sainte-Savine, Illkirch-Graffenstaden...

En 2026, VLST est en cours de développement dans d'autres régions de France, dont les Hauts de France et PACA, par exemple.

Ce projet est inscrit à la Feuille de route régionale cancer Grand Est 2026 – 2030.

Ce Projet est financé, en particulier, par l'ARS GE, l'ARS Hauts de France, la CNAM, et la MILDECA.

Pour en savoir plus : <https://villelibresanstabac.cnct.fr>

Formation Au Sevrage Tabagique (FAST) :

Pensé et créé par des médecins et enseignants de l'U de Lorraine, et du CHRU de Nancy, le projet FAST (<https://sevrage-tabagique.univ-Lorraine.fr/>) est une formation gratuite, validée DPC, en distenciel, courte, simple, avec un format adapté pour les différents professionnels de santé (médecins, pharmaciens, dentistes, IDE, Kinés); elle représente une durée d'apprentissage moyenne de trois heures. Elle est destinée aux étudiants de ces différentes professions ainsi qu'à ceux exerçants déjà en privé ou en public.

Le projet FAST a été scientifiquement évalué de façon indépendante ; en juin 2026, 1910 formations ont été complétées, à partir de 3775 inscrits, dont 55 % de professionnels et 45 % d'étudiants.

Ce projet a été financé par l'ARS- Grand Est.

Ce projet est inscrit à la Feuille de route régionale cancer Grand Est 2026 – 2030.

Pourquoi et comment contacter Grand Est Sans tabac :

Si vous souhaitez vous renseigner/investir dans une approche collective, globale et ciblée de la lutte contre le tabac n'hésitez pas à nous contacter : Pr Yves Martinet : y.martinet@chru-nancy.fr

Sont membres de GEST le 9 septembre 2026 :

- Apnées Grand Est Lorraine
- Association de Cardiologie d'Alsace (ACA)
- Association de Cardiologie de Lorraine (ACL)
- Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT)
- Association des Insuffisants Respiratoires de l'Est (AIRE)
- Association des Insuffisants Respiratoires de Sud-Alsace (AIRSA)
- Comité National Contre le Tabagisme (CNCT)
- Coordination Périnatale Grand Est (CoPéGE)
- Fondation du souffle CDRM 54
- Fondation du souffle CDRM 55
- Fondation du souffle CDMR 67
- France Assos Santé Grand Est
- Mutualité Française Grand Est
- Nicotine 55
- Réseau de Santé de Moselle Est (RESAMEST)
- Union départementale des associations familiales de la Marne (UDAF 51)
- Monsieur TROUCHOT Christian